



CONCOURS SPECIAL JEUNES

DATE : **Samedi 7 décembre 2019**

HORAIRES : Ouverture du greffe à 13 h 30 – Début de l'échauffement à 13 h 45

LIEU : Gymnase MOZART – Rue Mozart – Charleville-Mézières
Plan d'accès détaillé sur le site internet du club : www.archersdegonzague.fr

<u>Catégories :</u>	Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors
<u>Organisation :</u>	2 séries de 6 volées de 3 flèches sans finales
<u>Temps :</u>	2 minutes pour une volée de 3 flèches
<u>Taille de blason :</u>	80 cm (Poussins – Benjamins – Minimes) 60 cm (Cadets – Juniors)
<u>Distances de tir :</u>	Poussins : 10 mètres Autres : 15 mètres
<u>Classement :</u>	Filles et garçons classés ensemble Arcs classiques et compound mélangés

Documents à présenter : Licence avec mention OUI pour le certificat médical (sinon, présenter en plus le certificat médical)

Mise : 5,00 €

Récompense à tous les participants

BUVETTE - PATISSERIES

TOUS LES BENEFICES REALISES SERONT INTEGRALEMENT REVERSES AU



Inscription par mail : archersdegonzague@free.fr

Inscription sur notre site web : inscriptions.archersdegonzague.fr

Contact : LEFORT Benjamin : 06.77.18.48.27



Extrait du règlement Concours Spécial Jeunes (Version 4 - 2014) :

Article 1.1 : Quel public est concerné ?

Les concours jeunes s'adressent à tous les jeunes licenciés FFTA, filles et garçons confondus pour les catégories poussins, benjamins, minimes et cadets. Les arcs classiques et compound sont mélangés.

Article 1.2 : Quel public ne peut y participer ?

Les archers qui ne peuvent plus y participer sont ceux qui :

- ont participé à plus d'un concours qualificatif quelle que soit la discipline